

LE PÔLE DIGITAL EN RÉPONSE À LA SGG

Au Maroc, la transformation digitale de l'Agriculture est en marche et ce depuis le PMV. Des réalisations, des limites et des enjeux sont identifiés et caractérisent un écosystème fragmenté avec peu ou pas de transfert de technologies. Une analyse chiffrée de l'état des lieux manque.

Réalisations

- Le Département de l'Agriculture avance en transformation digitale interne et en dématérialisation des services externes pour faciliter les accès et les procédures à l'agriculteur avec une forte incitation à l'innovation digitale
- Le Privé accompagne notamment avec des solutions financières e-banking et e-assurance
- Une 20aine de start-ups, entreprises et incubateurs en Agriculture 4.0 sont installés
- Les grandes exploitations agricoles investissent en technologie digitale et y sont preneurs
- De la RD en agriculture de précision se fait à l'INRA, au CDOC du Consortium et aux universités pub./privées
- La levée de fonds sur les sujets de l'agrodigitale est en croissance

Limites

- Manque d'acteurs technologiques locaux en agriculture
- Besoin en quantité de données agricoles de qualité pour opérer l'Agriculture 4.0
- La Technologie digitale est coûteuse: un passage de drone coûte 13.000dh/ha (Réf.Nov.2021)
- Besoin d'expertise et de main d'œuvre doublement qualifiée en agriculture et digitale
- Besoin de mécanismes pour faire murir la RD-I en industrie agricole

Enjeux

- Technologies en constante évolution et nécessitant une veille attentive
- Lié aux data: structurer et standardiser la collecte des données et réglementer leur mise à disposition
- Définir de nouveaux modèles de technologie digitale « frugale » adaptés aux agriculteurs marocains
- Oeuvrer pour la cohésion d'un tissu agrodigitale connu d'être fragmenté
- Résistance culturelle à l'adaptation à des nouveaux outils et pratiques ...

Maturité Digitale





Le digital est un levier de développement offrant des opportunités génératrices d'activités et de revenus. Il s'est amorcé dans l'Agriculture marocaine avec le PMV. En résultat, nombreux acquis en dématérialisation de services de gouvernance au niveau du Département de l'Agriculture se sont développés afin de digitaliser l'administration en interne et faciliter les accès et les procédures à l'agriculteur en externe. Le privé national l'accompagne avec le développement de solutions financières en e-banking, la réflexion sur l'e-assurance et l'installation de quelques start-ups et incubateurs en agro-tech. Les grandes exploitations agricoles investissent dans les nouvelles technologies de l'agriculture de précision, notamment en management de l'irrigation et sont preneurs de nouvelles solutions digitales. La Recherche/Développement (RD) est en cours avec peu ou presque pas de transfert technologique sur les champs agricoles et les marchés nationaux.

Un certain nombre de contraintes freinent cette transformation digitale du secteur agricole. Ainsi, des questions relatives aux coûts élevés des technologies, aux mécanismes pour faire mûrir la recherche en innovation, au volume important de données de qualité nécessaires pour l'opérationnalisation de l'agriculture 4.0 et aux besoins en main d'œuvre doublement qualifiée en agriculture et technologies digitales se posent. Sur le plan sociologique, elles sont notamment liées à la résistance culturelle à l'adoption de nouveaux outils et pratiques. Par ailleurs, relever ces contraintes implique également différents enjeux. En effet, si la question de la qualité et de la quantité des données se pose, il s'agit également de structurer et standardiser la collecte des données, réglementer leur mise à disposition et structurer la RD – Innovation autour de leur exploitation. Développer et renforcer la cohésion du tissu agro-digital actuel, connu d'être sur-fragmenté, constitue aussi un grand défi à soulever. La levée des fonds au profit du digital agricole et la mise en œuvre d'un nouveau modèle TIC «frugal» simple d'utilisation et low cost adapté aux agriculteurs marocains devront être ciblés tout en assurant une veille technologique imposée par l'évolution rapide et constante des technologies digitales.

La SGG tient compte des limites et des enjeux précités. Elle structure la transformation digitale en 3 segments d'actions :

1. les e-services d'administration et de gouvernance au niveau du Département de l'Agriculture
2. l'Agriculture 4.0 qui sera menée au sein d'un nouveau Pôle Digital à créer, adossé à un établissement d'enseignement supérieur agricole
3. l'Entrepreneuriat 4.0.



Le digital dans la SGG capitalise sur les réalisations du PMV et tient compte des limites et des enjeux précités. Ainsi, et dans un objectif stratégique de soutenir et d'accélérer l'émergence d'un écosystème agro-digital structuré et cohésif, la nouvelle stratégie a réparti les tâches et adopte une segmentation tridimensionnelle claire de l'espace d'action de la transformation digitale de l'agriculture. Elle appelle (1) à ce que le Ministère continue à moderniser ses services en interne et en externe par la digitalisation de l'ensemble des procédures administratives, (2) à mettre en place des incitations à l'investissement et à l'entrepreneuriat 4.0 en utilisant le levier de la commande publique et des mécanismes de financement innovants pour les acteurs du secteur et (3) à créer une gouvernance et des ressources en charge de porter et coordonner le virage vers l'agriculture 4.0 sous forme d'un pôle digital co-piloté avec les partenaires clés des secteurs public et privé, dans un établissement d'enseignement supérieur agricole.